



DIJON

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 12/02/2024 au

06/09/2024

Inscriptions du 17/11/2023 au 10/02/2024

- Session 2 : Du 27/05/2024 au

13/12/2024

Inscriptions du 12/02/2024 au 27/04/2024

>> Durées

- Durée indicative : 945 Heure(s)

- Durée totale : 945 h (dont 735 h en centre)

>> Effectif

De 5 à 14

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 12112.80 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 21
LPO Lycee des Metiers Hippolyte
Fontaine
20 boulevard Voltaire
21000 DIJON

>> Votre interlocuteur

Elodie LECUYER
Conseillère en formation continue
Tél. : 06 81 88 96 10
elodie.lecuyer@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 21
Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard
Voltaire, BP 27529,
21000 DIJON
Tél. : 03 80 54 38 43
agencecom.greta21@ac-dijon.fr
Siret : 19210018800031
N° d'activité : 26210247721
www.bourgogne-greta.fr

Titre professionnel Installateur thermique et sanitaire (H/F)

Centre permanent en installation thermique et sanitaire

Certification accessible par la VAE

>> OBJECTIF(S)

Préparer et passer un bloc de compétences ou le Titre professionnel complet d'Installateur Thermique et Sanitaire de Niveau 3.

Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation

Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique

- Avoir un niveau B1 en Langue Française

- Avoir validé son projet professionnel dans le domaine des installations thermiques et sanitaires

>> CONTENU

Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation

- Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve

- Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation

- Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation

- Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.

- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.

Module SST

- Permettre au bénéficiaire d'acquiescer les règles du sauvetage secourisme du travail

- S'assurer que des personnes sont capables d'intervenir auprès des collègues en cas d'accident

afin de garder en l'état la victime en se préservant et préservant les autres collègues

Module Habilitation électrique BR

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique conformément à la norme NFC

18-510 et aux tâches confiées.

Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les interventions d'ordre électrique en BT et TBT.

- Permettre à l'employeur d'habiliter son personnel en fonction de l'avis émis par le formateur

Module FEEBAT Renove

Module Techniques et Recherches d'Emploi

Module Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutte contre toutes les discriminations.

Module : Connaissance des pratiques et enjeux du numérique

Module : Sensibilisation à la transition écologique et énergétique.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

Admission après test

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Titre professionnel Installateur thermique et sanitaire (H/F) (Ancien niv. V, niveau 3) - RNCP35189

Evaluations en cours de formation et examen à la fin de chaque bloc de compétences.

Afin de valider le Titre Professionnel Installateur Thermique et Sanitaire, il sera nécessaire de réussir l'examen des 2 blocs de compétences.

Possibilité de validation partielle sous forme de blocs de compétences autonomes.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs expérimentés du GRETA 21